

**SYNDICAT MIXTE D'ÉTUDES, D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION
DE LA BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET (SMEAG)**

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 25 septembre à 15 h 30, les membres du Comité Syndical se sont réunis en séance publique, dans la salle de réunion du Grand Lac située sur l'île de loisirs de Jablines-Annet (Seine-et-Marne). La réunion s'est tenue simultanément en présentiel et par visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Michel BARAT.

Nombre de membres en exercice : 9
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 6

Date de la convocation : 12 septembre 2025

Présents :

- Représentants du Groupement Intercommunal de la base de loisirs de Jablines-Annet (GIJA) : M. Jean-Michel BARAT, M. Christian MARCHANDEAU (visioconférence) et M^{me} Lydie ZMUDA
- Représentants du Conseil Régional d'Île-de-France : M^{me} Nathalie TORTRAT (visioconférence) et M. Paul MIGUEL (visioconférence)
- Représentant du Conseil Départemental de Seine-et-Marne : M. Thierry CERRI (visioconférence)

L'ensemble constituant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : M^{me} Bouchra FENZAR-RIZKI, M^{me} Thi Hong Chau VAN et M^{me} Claudine THOMAS

Assistaient également à la réunion pour l'administration du SMEAG :

- M. Cyrille MARCHADOUR, Directeur
- M^{me} Christine FAUVEL, Responsable des affaires générales

Invité : M. Sébastien BOURDAIS, Chargé de mission à la Direction des Sports du Département de Seine-et-Marne (visioconférence)

Le quorum étant atteint, la séance a été officiellement ouverte.

M^{me} Lydie ZMUDA a été désignée secrétaire de séance.

N° de délibération	Intitulé	Décision
2025-11	Actualisation des tarifs généraux 2026 : Cirque, Centre nautique et Camping international 3 étoiles	Adoptée à l'unanimité des membres présents
2025-12	Budget – Adoption de la décision modificative (DM) n° 2	Adoptée à l'unanimité des membres présents
2025-13	Modification du règlement intérieur général (article 9-2) et du règlement spécifique à la baignade aménagée (article 1-Sécurité) de l'île de loisirs de Jablines-Annet	Adoptée à l'unanimité des membres présents

Publié sur le site web et affiché à l'accueil de l'île de loisirs de Jablines-Annet le 30 septembre 2025

Le Président,
Jean-Michel BARAT

Syndicat Mixte d'Études
d'Aménagement et de Gestion
de la Base de Plein Air et de
Loisirs de Jablines-Annet
77450 JABLINES
Tél : 01 60 26 04 31 - Fax : 01 60 26 52 43